

Escroquerie :

Voici les choses auxquelles vous devez faire attention.

Vous avez gagné à la loterie, mais vous n'avez pas joué. On vous offre un emploi qui vous assurera une richesse rapide. Vous avez droit à une super prime à la suite d'une maladie ou d'un accident ou autre....

Pour obtenir votre gain, il suffit de prendre votre carte de banque et votre digicode. Votre trop gentil (le) interlocuteur (trice) va vous aider à effectuer la transaction.

Ne vous méfiez pas ! Vous n'avez pas besoin de dire ou d'écrire votre code secret. Il suffira de taper vous-même sur le digipass...

Escroquerie !!!

A l'abri, derrière leur écran ou au téléphone, les escrocs osent tout et sont très imaginatifs !

On ne le dira jamais assez ; Ne donnez JAMAIS vos codes secrets.



Ils ont l'accès à vos comptes bancaires et laissent le champ libre aux escrocs pour tout transférer sur leur compte et vous serez démunis de vos économies.

Si vous donnez ces informations de votre plein gré, vous n'aurez aucun recours auprès de votre banque ni le cas échéant auprès de votre assurance.

Une autre technique des escrocs est d'entrer en contact avec leur victime par mail en se faisant passer pour un organisme officiel comme la police.

Ils utilisent des noms connus, copient les logos officiels pour vous accuser de délits graves.

Ici aussi la solution est d'effectuer un versement pour régler le problème!

Avez-vous fait ce dont on vous accuse ? La commissaire Générale de la police vous écrit personnellement ? La police agit et se fait payer de cette manière ?

La réponse à ces questions est **NON**.

La police n'annonce pas par écrit qu'un délit a été commis . Elle convoque la personne.

La commissaire Générale de la police n'écrit pas aux suspects pour les prévenir qu'ils vont être arrêtés....JAMAIS il ne vous sera demandé de payer une transaction pour des faits judiciaires sans avoir un minimum été entendu.

Vous doutez encore ?

Contactez votre police locale pour vous assurer de la fiabilité des démarches que l'on veut vous imposer.

La liste des arnaques est longue. Il faut donc rester vigilant :

- Le digicode sert uniquement à confirmer des paiements.

Si vous êtes victimes d'une arnaque :

- stoppez vos cartes bancaires 078 170 170 (nouveau numéro)
 - Avertissez votre banque.
-
- Rendez-vous à la police avec les preuves des retraits / achats effectués.



Ceci est un message de la Police Fédérale

Autre sujet d'arnaque.

Les 7 conseils pour éviter une arnaque au trading et à la cryptomonnaie <https://www.lecho.be/dossier/blockchain/les-7-conseils-pour-eviter-une-arnaque-au-trading-et-a-la-cryptomonnaie/10436437>

Voilà un autre type d'arnaque !!!